

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 18 MAI 2021

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance), Jean-Claude REYNAUD, Denis BARON, Julie DALMON, Arnaud VOUJOUR, Loïc JARRIGE, Elisabeth MOREL, Marielle ROULET, Frédéric GERAUDIE, Jean-Pierre POMMEPUY, Christophe MECKES, Sophie CROUZEVIALLE – Soit 12 conseillers.

EXCUSÉS : Mme Marie GOLFIER donne pouvoir à M Denis BARON

ABSENTS : Mme Danièle GOUT, Mme Séverine SEIGLE

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : Loïc JARRIGE

Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal : *Unanimité*

Délégations : aucune

Délibérations

1 – Attribution des marchés Couverture-Charpente et Maçonnerie – Sinistre de l’église

Mme le Maire informe l’Assemblée du dossier de l’incendie de l’église qui est en cours

Les travaux sont estimés par le Bureau d’Études Dejante, à 338 661,31 euros HT soit 406 393,58 euros TTC (travaux et honoraires inclus).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide d’attribuer le lot Maçonnerie du marché à l’entreprise Pascarel reconnue comme l’offre économiquement la plus avantageuse ;

Décide d’attribuer le lot Couverture – Charpente du marché aux les entreprises Dubois/Relier reconnues comme l’offre économiquement la plus avantageuse ;

Unanimité

2 – Demande de subvention Agglo (Fonds de soutien territorial) – Sinistre de l’église

Mme le Maire informe qu’une subvention de l’Agglo de Brive est possible dans le cadre du Fonds de Soutien Territorial (FST)

Une demande est déposée pour la rénovation de l’église suite à l’incendie.

Unanimité

Questions diverses

- Elections départementales et régionales : organisation des bureaux de vote
- Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu’une épicerie ambulante va s’installer tous les vendredis matin et à partir du 1^{er} juin sur la place de la mairie.
- Nuisances canines : Organisation d’une réunion à prévoir à la demande de Monsieur Knobloch, voir auprès de la fourrière quelles sont les solutions qui existent.
- Arrêté de subvention DRAC concernant les vitraux de Chagall : 30 600€
- Jeux à Ceyrat : Installation en cours